

TRACY

le mag

Fête du 13 juillet ...



... une ambiance
chaleureuse et
festive

Sommaire et édito



- P.2 *Le Mot du Maire*
- P.3 *Informations diverses*
- P.4 *La mairie / Les infos*
- P.6 *L'environnement et la santé*
- P.8 *Vie sociale et habitat*
- P.9 *Vie sociale et culture*
- P.11 *L'école*
- P.12 *Les associations*
- P.15 *Agenda et contacts*
- P.16 *Manifestations*

Chers Habitants, Chers Amis,

Les quelques gouttes de pluie tant attendues de cette fin septembre ne pourront nous faire oublier l'extrême sécheresse que nous avons subi cet été. Souhaitons que cela permette à nos ressources naturelles, bien mises à mal depuis plusieurs mois, de se régénérer.

Cette année aura vu la concrétisation de plusieurs gros chantiers. Avec le début de l'automne, quelques projets restent à terminer :

- ♣ La construction des ateliers municipaux et du parking de la salle polyvalente créant ainsi un complexe pratique et harmonieux ;

- ♣ La requalification de la traversée de Maltaverne, projet pour lequel le dossier de consultation des entreprises vient d'être lancé ;

Mot du Maire

- ♣ L'agrandissement du bâtiment de la cantine dont la mise en service est prévue début novembre.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale, élus et employés, travaille sans relâche dans la mesure de ses compétences pour améliorer le quotidien des habitants de la commune, sans jamais éluder aucun sujet.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous invite à parcourir notre Bulletin Municipal dans lequel vous trouverez le planning de nos manifestations auxquelles nous vous attendons nombreux.

Sylvain COINTAT

Maire de Tracy-sur-Loire

Editeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

Rédaction et mise en page

Secrétariat de mairie

Comité de relecture

Bernadette BACHES, Dominique BASSINO,

Lydia LIPOVAC et Jean MATHAT

Avec la participation

Secrétariat de mairie, Ecole, Association Sportive et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure, Club de scrabble

Photos

Mairie

Mise en page et impression

Secrétariat de mairie

Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques



I

nscription sur les listes
électorales



Les élections municipales au-
ront lieu les 15 mars (1^{er} tour)
et 22 mars 2020 (2^{ème} tour).

Afin de voter dans de bonnes conditions, nous invitons
les nouveaux habitants à vérifier s'ils sont bien inscrit(e)s
sur la liste électorale.
Vous pouvez vous inscrire soit à la mairie soit sur le site
service-public.fr.

L

ancement de la Carte avantage Jeunes-J'Box58

Si tu as entre 14 et 25 ans, la J'Box est faite pour toi !

En effet, ce document te permettra d'avoir, gratuitement, des réductions
sur 17 thématiques différentes regroupées dans le guide (sport, culture,
santé, logement...).

Tu peux en bénéficier gratuitement avec des réductions intéressantes. Tu peux aussi avoir un coup de pouce fi-
nancier pour le Bafa, le permis de conduire ou les études d'infirmiers et d'aide-soignant, en échange d'une action
citoyenne (30 heures de bénévolats dans une association).

Pour avoir accès à la J'Box 58, il te suffit de t'inscrire en téléchargeant la fiche sur le site <http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/> ou de la retirer au BIJ 58, aux missions locales ou au Point Information
Jeunesse (PIJ) de Varennes-Vauzelles et de Château-Chinon.

Contact : Bureau Information Jeunesse (BIJ)
5, allée de la Louée
58000 NEVERS
03 45 52 50 01 - bij_nievre@ijbourgogne.com



R

appel : Cartes Nationales d'identité et Passe-
ports uniquement sur rendez-vous

Les dépôts de dossiers de Cartes Nationales d'Identité
ou de Passeports se font uniquement sur rendez-vous à
la Mairie de Cosne-sur-Loire ou à la Mairie de Donzy ou à
la Mairie de la Charité-sur-Loire.

Attention : les jeunes qui doi-
vent passer un examen
(Brevet des collèges, Bac, etc.)
doivent être en possession
d'une Carte Nationale d'Identité
en cours de validité.



Un nouvel enfant sur la commune

Le 20 août 2019, Zack CHEVRIER LEHE

Félicitations aux parents et bienvenue au bébé



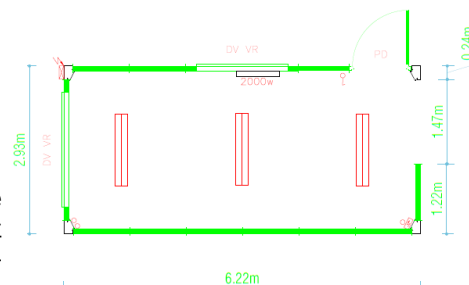
N'apparaissent pas dans cette rubrique, les personnes qui ont émis le souhait que leur nom ne soit pas publié dans la presse.



Les gros chantiers de 2019

Extension de la cantine scolaire

La solution d'achat d'un ALGECO, bâtiment en préfabriqué d'une superficie de 18 m² aménagé d'une climatisation réversible, a finalement été retenu. Le coût total de l'opération s'élève à environ 20950 € dont 2620 € de travaux de maçonnerie.



Le sas existant à l'arrière du bâtiment est détruit. Il ne subsiste que l'escalier. Le futur bâtiment viendra en prolongation de la salle actuelle. Les travaux de maçonnerie sont prévus première semaine d'octobre et l'ALGECO sera mis en place pendant les vacances de la Toussaint ainsi que les travaux d'étanchéité entre les deux bâtiments et les raccordements électriques.

Ce nouvel espace sera opérationnel dès la reprise des cours le 4 novembre prochain.



Construction des ateliers municipaux

La construction du bâtiment a bien avancé. La couverture est terminée et la dalle a été coulée le 20 septembre. La mise en place des menuiseries et des portes sectionnelles ainsi que les travaux pour l'assainissement sont prévus pour la première quinzaine d'octobre. Le calendrier est respecté et la réception des travaux est prévue pour la fin de l'année.

Le parking ne sera opérationnel et ouvert au public qu'après réception des travaux.



Aménagement de sécurité sur la RD 4—Les Braults

Les radars pédagogiques ont été mis en place et un abribus sera prochainement installé.





Traversée de Maltaverne

La phase d'expérimentation a été mise en place courant juillet.

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne sur la plateforme des marchés publics « e-bourgogne » depuis le 19 septembre.

Il se compose de deux lots : lot 01—création d'îlots et lot 02—signalisation.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature des entreprises est fixée au 18 octobre. Le conseil municipal désignera les entreprises retenues début novembre pour une réalisation des travaux fin 2019 / début 2020.



Cimetière

Des travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise HENRIQUES pour remettre en état les deux piliers de la porte principale.

Budget participatif

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019



Le budget participatif découle de la volonté du Département de renforcer la démocratie locale et de favoriser l'engagement des Nivernaises et des Nivernais dans le choix des projets politiques locaux.

L'objectif du budget participatif est de contribuer à l'émergence et à la pérennité d'initiatives innovantes, notamment dans les champs des solidarités, de la santé, de l'éducation et la jeunesse, de la citoyenneté, de l'environnement et du cadre de vie, de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, du sport, du numérique, de la mobilité et/ou de la proximité et de l'accessibilité de tous aux services publics.

A ce titre, la commune a déposé un dossier qui a été retenu par le Département et dont le projet est l'aménagement d'une structure spécifique multifonctions à destination des jeunes enfants sur l'aire de jeux. Le coût est de 10423 € dont 80 % pourraient être subventionnés par le Département si le projet est sélectionné après votes.

Le dépouillement des votes et la proclamation des projets lauréats s'effectueront dans les locaux du Conseil Départemental le 20 novembre prochain pour une réalisation en 2020.



COMMENT VOTER ?



INTERNET

WWW.BUDGETPARTICIPATIFNIVERNAIS.FR



BUREAUX DE VOTE

DANS LES MAIRIES (aux jours et heures d'ouverture), DANS LES 30 COLLÈGES NIVERNAIS, LES 10 SITES MÉDICO-SOCIAUX ET LES CENTRES SOCIAUX DE LA NIÈVRE.



Le dépouillement et la proclamation des projets lauréats auront lieu le **MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 à l'Hôtel du Département, à Nevers.**



L'environnement et la santé

Communauté de Communes
Loire, Vignobles et Nohain

COMPOSTER ET JARDINER AU NATUREL

FORMULAIRE DE DEMANDE

DEMANDE DE RÉSERVATION
D'UN **COMPOSTEUR INDIVIDUEL**
et ses accessoires
au prix de 20 €

*Offre réservée aux habitants de la CCLVN
et limitée à 1 composteur par foyer*

Bulletin à compléter et à adresser accompagné d'un justificatif de domicile et du règlement (par chèque à l'ordre du Trésor Public) au siège de la CCLVN

4, Place Georges Clémenceau - BP 70
58203 COSNE COURS SUR LOIRE

Pour un paiement en espèces, s'adresser directement à l'accueil

Lorsqu'il y aura suffisamment de réservations, des permanences de distribution seront organisées. Nous vous informerons du lieu, de la date et des horaires de distribution.

action financée en partie par l'état dans le cadre d'une action du contrat TEPCV

Conditions et signature au dos .../...

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
**CRÉATION DE LA
CROISSANCE VERTE**
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Des composteurs sont disponibles à la Communauté de Communes, n'hésitez pas à faire la demande !

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande sur le site de la CCLVN www.cclvn.fr ou le retirer en mairie.

Pour toute information, vous pouvez contacter **Marjory Canivenq** chargée de Prévention des Déchets.

Mail : mcanivenq@cclvn.fr

Ligne directe : 03 71 55 00 33

Les trois déchetteries situées sur le territoire de la Communauté de communes Loire, Vignobles et Nohain sont accessibles gratuitement à tous les particuliers. Chaque habitant de la CCLVN peut s'y présenter muni de sa carte d'accès.

Celle-ci est délivrée gratuitement par les gardiens directement sur le site des déchetteries. Il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile.

En cas de perte, vous devez le signaler au gardien qui vous en délivrera une autre.

Vous trouverez ci-dessous les horaires d'ouvertures de chaque site :



Déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, bois, cartons, métaux, piles et accumulateurs, batteries, huiles de vidange, huiles de friture, pneus pour véhicules légers (pas à la déchèterie de Donzy) et autres encombrants... Attention, les ordures ménagères ne sont pas acceptées.



Seules les déchetteries de Donzy et St Quentin-sur-Nohain acceptent les déchets d'activité de soin. Autrement, ils sont à apporter dans les points de collecte DASTRI (localisation sur www.dastri.fr). Pour les médicaments non utilisés, ils peuvent être déposés dans les pharmacies. Seule la déchèterie de Saint-Quentin-sur-Nohain accepte les bouteilles, cartouches ou cubes de gaz pleins ou vides, et les extincteurs. Aucune déchèterie n'accepte l'amiante.



DÉCHÈTERIE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Horaires d'ouverture

1^{er} avril > 30 septembre
Du lundi au samedi
9h > 12h et 13h30 > 18h30

1^{er} octobre > 31 mars
Du lundi au samedi
9h > 12h et 13h30 > 17h30



DÉCHÈTERIE DONZY

Horaires d'ouverture

1^{er} avril > 30 septembre *
Lundi
13h30 > 17h30
Mercredi et samedi
9h > 12h et 13h30 > 17h30

1^{er} octobre > 31 mars
Lundi
13h30 > 17h
Mercredi et samedi
9h > 12h et 13h30 > 17h

* Juin, juillet et août : ouverture supplémentaire le vendredi de 13h30 à 17h30



DÉCHÈTERIE SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN

Horaires d'ouverture

1^{er} avril > 30 septembre
Lundi et vendredi
13h30 > 18h
Mercredi et samedi
9h > 12h et 13h30 > 18h

1^{er} octobre > 31 mars
Lundi et vendredi
13h30 > 17h
Mercredi et samedi
9h > 12h et 13h30 > 17h



LES COMPRIMÉS D'IODE



Les campagnes de distribution des comprimés d'iode ont pour objectif de mettre à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

Ces campagnes de distribution ont lieu régulièrement depuis 1997 et concernent ce qu'on appelle la zone « PPI ».

Nous vous rappelons que la zone de protection des populations a été étendue de 10 à 20 km autour des centrales nucléaires. La commune de Tracy-sur-Loire est donc concernée par cette nouvelle mesure.

La campagne de distribution d'iode 2019 concerne les habitants et les établissements recevant du public (ERP) : écoles, commerces, entreprises, administrations, etc. des communes situées dans le rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises, soit environ 2 200 000 personnes, 204 400 ERP dont 1 800 écoles, répartis sur près de 1 100 communes et 33 départements.



Vous avez dû recevoir récemment un courrier contenant un bon de retrait. Grâce à ce bon, vous pourrez retirer gratuitement vos comprimés d'iode dans une pharmacie participant à l'opération.

Nous vous encourageons à vous les procurer. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.distribution-iode.com

Dans le cadre de la révision du plan de prévention du risque inondation (PPRi) Loire du Val de la Charité sur Loire, une enquête publique a débuté le mardi 24 septembre et se terminera le vendredi 25 octobre.

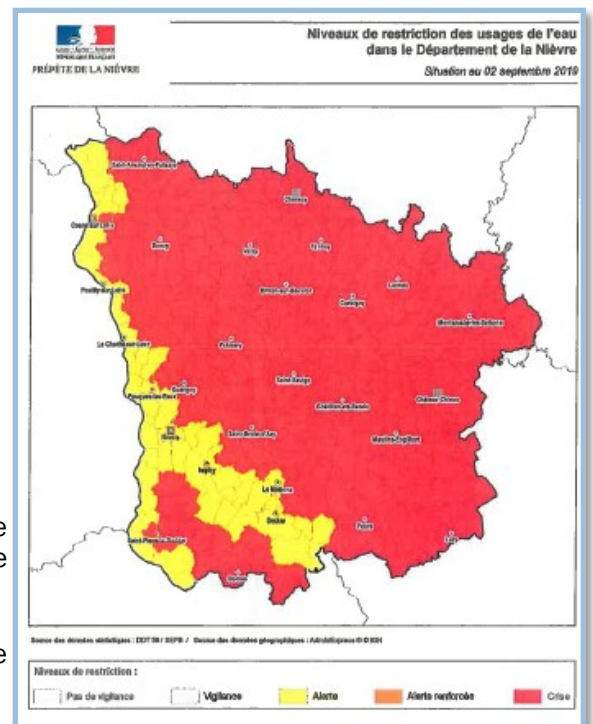
Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur si vous le souhaitez le mercredi 16 octobre de 9h à 12h.

La Nièvre en crise d'eau !

Le dernier arrêté préfectoral portant fixation de mesures de limitation de certains usages de l'eau dans le département de la Nièvre fait état de la carte ci-contre.

L'alimentation en eau destinée à la consommation humaine constitue une priorité.





Le centre social et la communauté de communes Loire, Vignobles et Nohain organisent plusieurs manifestations sur le thème « Et les papas dans tout ça » du 25 septembre au 14 novembre.

Retrouvez toutes les informations utiles et le programme sur le site du Centre social de Pouilly à l'adresse suivante : www.centre-social-pouilly.fr

Et les Papas Dans Tout Ça ...!!!

Du 25 septembre au 14 décembre
Conférences, ateliers, spectacle,
sorties collectives, animations.

Joël CLERGET (Psychanalyste, conférencier et écrivain), Nadège LARCHER (Conférencière),
Valérie DIDIERLAURENT (Conférencière), Gilles VAQUIER DE LA BAUME (ateliers du futur papa),
spectacle « Papa » avec la Cie Théâtre des Mots

Communauté de Communes
Loire, Vignobles et Nohain

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS
Tél : 03 86 39 14 33
Courriel : centre-social-pouilly@ccclvn.fr
www.centre-social-pouilly.fr
cs-pouilly@ccclvn.fr

Nièvre renov'

Votre confort
Notre priorité

*Du diagnostic au chantier.
Laissez vous guider!*

Nièvre Rénov' est un service public gratuit qui vous accompagne pas à pas dans la rénovation énergétique de votre logement.

Nièvre Rénov', initié par le Département de la Nièvre, est développé avec des partenaires multiples et soutenu par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER), l'Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME Bourgogne Franche Comté) et la région Bourgogne Franche Comté.

En faisant appel à Nièvre Rénov' vous bénéficierez d'un diagnostic de votre logement et de préconisations personnalisées. La recherche d'entreprise sera facilitée. Le financement de votre projet sera étudié en prenant en compte les aides possibles.



La communauté de communes Loire, Vignobles et Nohain (CCLVN) a mis en place un partenariat avec le service public Nièvre Rénov'. Des conseillers info-énergie, de l'Agence Locale de l'énergie et du climat de la Nièvre, peuvent recevoir gratuitement les particuliers, les 1^{er} mercredis de chaque mois, uniquement sur rendez-vous, dans les locaux de la CCLVN, 4 place Georges Clémenceau à Cosne :

- ◆ Mercredi 6 novembre 2019
- ◆ Mercredi 4 décembre 2019

Informations complémentaires sur <http://nievrerenov.fr/> ou flyers en mairie.

LE SERVICE PUBLIC GRATUIT-03 86 60 58 70



Vous rencontrez des difficultés avec l'outil informatique ?

Cette formation est faite pour vous ! Des sessions seront organisées prochainement avec l'intervention d'un animateur numérique du Conseil Départemental.

A ce jour les dates ne sont pas encore connues mais si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire, dès maintenant, en mairie. Les dates vous seront communiquées dans le prochain bulletin.

Aide à l'utilisation des services en ligne

03 58 57 05 58
mediation.numerique@nievre.fr



APPEL A BENEVOLES

Une recyclerie est en projet sur votre territoire !

Venez en discuter avec nous !

Vendredi 18 octobre 2019 à 18h
Salle des fêtes de Donzy – Place Gambetta

Projet associatif et citoyen

- Vous souhaitez faire partie de l'association ou simplement être bénévole ?
- Vous savez bricoler, réparer, restaurer des objets anciens ?
- Ou simplement échanger votre savoir-faire dans la convivialité ?

Communauté de Communes
Loire, Vignobles et Nohain

Si vous éprouvez des difficultés :

- pour accéder aux services en ligne ;
- pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour votre espace personnel ;
- pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts, déclarations d'accidents, etc..) ou des simulations de prestations ;
- dans l'utilisation de certains équipements numériques.

Contactez le **03 58 57 05 58**, nous vous mettrons en relation avec un Animateur numérique présent sur votre territoire ; Il pourra vous proposer des ateliers **gratuits** d'accompagnement à planifier avec lui au plus proche de chez vous, pour vous aider à mieux maîtriser toutes les applications indispensables à vos démarches.



RIRES ET INTRIGUE POUR UNE PREMIERE A TRACY



LA PERRUCHE ET LE POULET



Pour les enfants et les ados la reprise des cours a eu lieu
le 16 septembre 2019

Malheureusement, nous enregistrons quelques départs dans le groupe Ados pour des
raisons diverses, et une nouvelle vague d'écoliers vient tenter l'aventure théâtrale.
Bienvenue à eux

Demandez plus de renseignements à : Patrick BENOIT tél: 06 15 81 17 67
Mail: lacompagniechantepleure@gmail.com

"La Compagnie Chantepleure" Association Loi 1901 - J.O. du 12/12/2015 n°W584000942 déclarée à la Sous Préfecture de Cosne sur Loire (58)

Siège Social: 17 rue de Narlou 58150 TRACY sur LOIRE Tel: 03 86 22 14 68 Port: 06 15 81 17 67 Mail: lacompagniechantepleure@gmail.com



C'est la rentrée !

Lundi 2 septembre tous les écoliers ont repris le chemin de l'école...Petits et grands ont retrouvé leur classe dans le calme et la bonne humeur!



PS-MS-GS de
Mme Lamy Carine



CP-CE1 de
Mme Grosset Fanny



CE2-CM1-CM2 de
Mme Seillier Sophie

Ecole



Les piles s'empilent à l'école !

Cette année encore, l'école participe à l'opération les piles s'empilent organisée par la Centrale de Belleville.

Alors n'hésitez pas à nous apporter vos piles !!!!!





Les associations

L'ASCT remercie la municipalité pour leur avoir permis de s'occuper de la restauration lors de la traditionnelle fête du 13 juillet.

Ce fut une belle réussite dans une ambiance très festive !



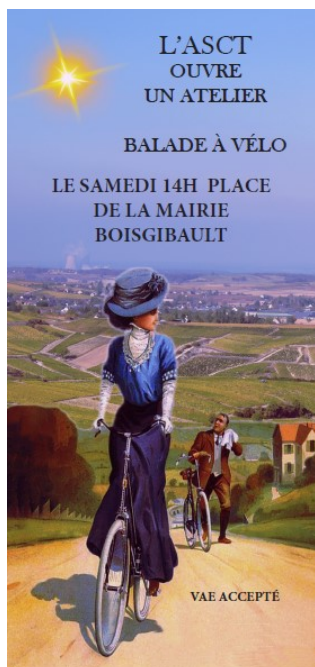
La journée du 14 juillet ayant pour thème « les années folles » a été un succès mitigé du fait que plusieurs exposants se sont désistés.

Le public a apprécié les jouets en bois et la présence du groupe folklorique « les Galvachers du Morvan » ainsi que l'école de danse Galliot, le groupe de jazz et la démonstration de la réalisation des tonneaux en chêne par deux maîtres artisans en la matière.

Nous tenons à les remercier.

Nous tenons également à remercier Monsieur et Madame D'Assay, propriétaires du Château de Tracy, de nous avoir accueillis, les deux food truck pour la restauration, les exposants qui nous ont présenté des produits de bouche de qualité, les sponsors, la municipalité pour leur aide et leur soutien depuis plusieurs années et, pour finir, tous nos bénévoles sans qui, cette manifestation n'aurait pas été possible.

Pour le président, le secrétaire.



Un atelier « balade à vélo », réservé aux adhérents de l'ASCT, sera mis en place à partir du **19 octobre**.

Le rassemblement aura lieu tous les **samedis à 14h** place de la mairie, sauf par **temps de pluie et grand froid**.

Les circuits proposés seront de 8, 12, 20 ou 30 km suivant **la forme des cyclistes** !

Le port d'un casque et d'un gilet fluo est obligatoire pour être couvert par l'assurance de l'ASCT en cas d'un éventuel accident.

Nom : _____ n/b personne _____

à remettre au 4 rue de Narlou

L'ASCT organise sa soirée Beaujolais

le 23 novembre 2019

salle des fêtes BOISGIBAULT

-Ambiance musicale-
date limite d'inscription
le 16 Novembre
sur réservation

**CHARCUTERIE
FRITES**

SALADE-FROMAGE

PÂTISSERIE

CAFÉ

1 bouteille pour 4

Prix : 22 €

enfant < 16 ans : 11€

06

07

44

28


18





Les associations

Le saviez-vous ?

Le  a plus de 70 ans !

Le Scrabble est un jeu transgénérationnel qui s'adresse à tous. Preuve de sa notoriété : plus de 95 % des français le connaissent !

Son créateur s'appelait Alfred Butts, un architecte new-yorkais. D'abord baptisé Lexiko, le nom est devenu Scrabble. La marque fut déposée en 1948, aux États-Unis. Depuis, le Scrabble a gagné ses lettres de noblesse au niveau mondial.

Le Scrabble a subi plusieurs modifications depuis son lancement en 1948. La première version francophone, baptisée «Classique», était conçue en bois. Plus de 25 éditions ont été commercialisées et une quinzaine est toujours disponible aujourd'hui.

Aujourd'hui, le Scrabble peut se jouer sans plateau, en jeu de cartes ou sur smartphone. Une application est disponible sur Android et sur l'Apple Store.

Le Figaro.fr



Si vous aimez jouer avec les mots, la **section Scrabble de l'ASCT** dont Madame Dominique BLIN est responsable, vous accueille **tous les jeudis de 14h à 17h à la salle des associations**. Ambiance conviviale.



La fête des voisins a réuni 25 personnes sur la place du 8 mai malgré la canicule.

Après l'apéro, chacun s'est installé et a échangé les victuailles. Cette soirée s'est déroulée, comme chaque année, sous le signe du partage et de la convivialité.

Nous avons accueilli un nouveau couple qui s'est très vite intégré à l'assemblée.

Merci à chacun de votre présence.

Nous vous donnons rendez-vous, dès à présent, le samedi 27 juin 2020.

Nous remercions Monsieur le Maire et son épouse de leur visite, la municipalité et les employé(e)s communaux pour leur collaboration (prêt des tables et mises à disposition sur la place) ainsi que Monsieur Gérard MARIE, Président de l'ASCT, pour le prêt et la mise à disposition des bancs.





Agenda et contacts

Activités hebdomadaires

Lundi	14h00	Marche	Place de la mairie
	16h15 - 17h45	Théâtre enfants	Salle polyvalente
	18h00 - 19h30	Théâtre ados	Salle polyvalente
	20h00 - 22h00	Théâtre adultes	Salle polyvalente
Mardi	18h15 - 19h15	Gym entretien	Salle polyvalente
Mercredi	14h00 - 18h30	Club des aînés	Salle des associations
	14h30 - 18h00	Points comptés	Salle polyvalente
	19h00 - 19h45	Zumba	Salle polyvalente
Jeudi	14h00 - 17h00	Scrabble	Salle des associations

Camion PIZZA

Tous les vendredis et un lundi sur deux à partir de 17h30
Place du 8 Mai à Boisgibault

Agenda des prochaines manifestations

Samedi	12 octobre	11h00	Prix des maisons fleuries	Municipalité	Mairie
Vendredi	25 octobre	18h30	Assemblée Générale	ASCT	Salle polyvalente
Samedi	23 novembre		Soirée Beaujolais	ASCT	Salle polyvalente
Vendredi	6 décembre	18h00	Marché de Noël	Ecole	Salle polyvalente
Samedi	14 décembre		Repas des aînés	Municipalité	Salle polyvalente
Vendredi	20 décembre	18h30	Vin chaud	Municipalité	Parvis de la mairie
Dimanche	5 janvier 2020	11h00	Vœux du Maire	Municipalité	Mairie
Dimanche	12 janvier	16h00	Galette des Rois	ASCT	Salle polyvalente

Sylvain COINTAT, Maire 06 70 43 14 15
 Alain CAILBOURDIN, 1^{er} adjoint 03 86 26 17 73
 Monique RABEREAU, 2^{ème} adjointe 03 86 26 15 95
 Mairie secrétariat 03 86 26 17 71

mairie.tracy-sur-loire@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi:	9h-12h
Mardi:	14h-17h
Mercredi:	9h-12h-14h-17h
Jeudi:	14h-17h
Vendredi:	9h-12h-14h-17h

ASCT
 Gérard MARIE 06 07 44 28 18
asct.tracy58@yahoo.fr

Compagnie Chantepleure 03 86 22 14 68
 Patrick BENOIT 06 15 81 17 67
lacompagniechantepleure@gmail.com

Coopérative scolaire
 Sophie SEILLIER 03 86 26 14 15

Anciens Combattants 03 86 26 17 71
 (ACPG) Georges MILAN (mairie)

Syndicat viticole
 Eric CROCHET 03 86 26 19 95

Société de chasse
 Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50

Le Braquet Olympien
 Cédric REBOULEAU 06 69 03 21 08

Music of Universe
 Elodie LEBEAUT 06 37 18 58 74

Manifestations



Les Anciens Combattants de Tracy-sur-Loire et la Municipalité sont heureux de vous convier à la cérémonie du 11 novembre.

Le rassemblement se fera **Place de la Mairie à 11h.**

Repas des Aînés

Le repas du Noël des Aînés aura lieu le **Samedi 14 décembre**, à la salle polyvalente et sera animé par *Pascal RABIGOT*

Pour participer à cette manifestation, vous devez vous inscrire en mairie au plus tard le vendredi 15 novembre.

A partir de 75 ans, vous pouvez choisir un colis à la place du repas. Pour recevoir ce colis, il faudra également vous inscrire en mairie avant le vendredi

Marché de Noël de l'école

Vendredi 6 décembre 2019
à partir de 18h00

Objets fabriqués par les élèves

Vente de gâteaux

Buvette

Salle des fêtes de Boisgibault

